

# DON

## à l'association 2019-2020



Association Générale des Enseignants  
des Ecoles et classes Maternelles publiques

**Si vous souhaitez soutenir l'association,  
vous pouvez également faire un don  
en remplissant le bulletin ci-dessous  
accompagné de votre règlement  
(chèque à l'ordre  
de l'AGEEM)**

Le reçu fiscal correspondant  
sera envoyé à l'adresse  
indiquée.

La déduction fiscale sera  
appliquée en fonction  
de la législation en vigueur,  
soit 66 % du montant  
du don en 2012.

**Je déclare vouloir  
soutenir l'association  
et je verse :**

20 €

30 €

40 €

50 €

**autre :** .....

**Merci de renvoyer  
ce coupon à :**  
Maryse Chrétien  
7 rue Paul-Emile Victor - 52800 Nogent

Nom .....

Prénom .....

Adresse : .....

téléphone : .....

mail : .....

Le .....

Signature

**L'Ageem  
vous remercie  
pour votre don !**

[www.ageem.fr](http://www.ageem.fr)

